

La population : Argentan concentre la population du bassin

Près de la moitié de la population du bassin d'Argentan se concentre dans la ville-centre. Cette importante polarisation de la démographie accentue les inégalités d'accès aux services entre la population urbaine et celle des campagnes plus éloignées de la ville. Toutefois la construction prévue de l'autoroute A88 pourrait limiter les risques d'enclavement.

La population du bassin est stable depuis vingt ans. D'importantes différences subsistent encore au sein du territoire : Argentan ne doit la croissance de sa population qu'à un fort excédent naturel tandis que les campagnes perdent des habitants malgré un certain attrait migratoire.

Entre 1990 et 1999, les habitants ont été plus nombreux à quitter le bassin qu'à s'y installer. Les émigrants sont principalement allés s'installer dans les bassins voisins de Caen et d'Alençon. Les immigrants viennent essentiellement de la région parisienne et sont actifs pour la moitié d'entre eux.

Avec une population de 38 200 personnes en 1999, les 77 communes du bassin d'emploi d'Argentan abritent 13 % de la population ornaise et 2,7 % de la population bas-normande. Le territoire est très largement polarisé autour de la ville-centre d'Argentan. L'espace à dominante urbaine, constitué des communes dont au moins 40 % des actifs travaillent dans l'agglomération d'Argentan, regroupe près de trois habitants du bassin sur quatre (72 % contre 65 % pour la région).

Une faible densité de population en dehors du pôle urbain

A la fin de la décennie quatre-vingt-dix, le bassin d'Argentan a une densité de population de 49 habitants au km², équivalente à celle du département de l'Orne, mais bien inférieure à la moyenne régionale (81).

La répartition de la population sur le territoire est très hétérogène. La densité culmine sur le

pôle urbain d'Argentan, au cœur du territoire, puisque celui-ci abrite 600 habitants par km², un peu moins cependant que dans la moyenne (677) des pôles urbains de la région. Cette densité baisse nettement dès que l'on quitte le pôle d'Argentan, et reste souvent inférieure à 27 habitants au km².

INDICATEURS

▶ Faible densité de population : **49 hab./km²**

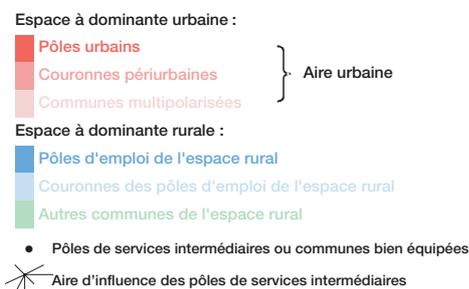
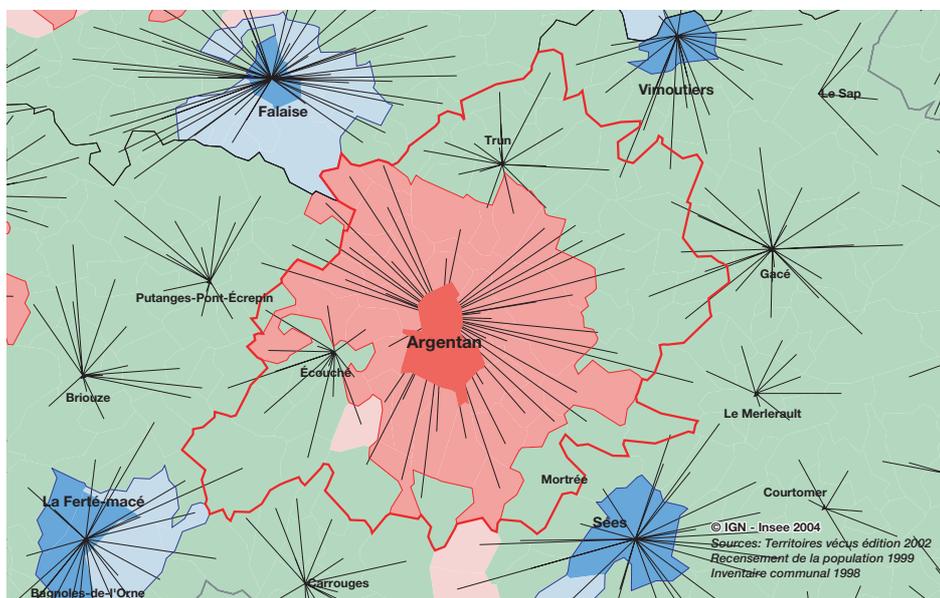
(Basse-Normandie 81 hab./km²)

▶ Forte concentration de la population du bassin sur la commune d'Argentan : **43%**

▶ Stabilité de la population : **38 200 personnes**

▶ Flux migratoires 1990-1999 déficitaires : **- 850 personnes**

L'organisation territoriale de l'emploi et des services dans le bassin d'Argentan



Une concentration de la population dans la ville-centre

Sur les 77 communes qui composent le territoire, seuls Argentan, Écouché, Trun et Mortrée ont plus de 1 000 habitants. La commune d'Argentan regroupe à elle seule 43 % de la population du bassin. En Basse-Normandie, seul le bassin d'emploi d'Alençon présente une telle concentration de population. Dans les autres territoires bas-normands, le poids de la commune centre est beaucoup plus faible, et varie de 10 % à Mortagne-au-Perche à 28 % à Bayeux. Cette forte polarisation présente deux risques majeurs. D'une part, elle traduit un déséquilibre d'accès aux services entre les habitants du pôle et ceux des communes les plus éloignées qui favorise les risques d'enclavement.

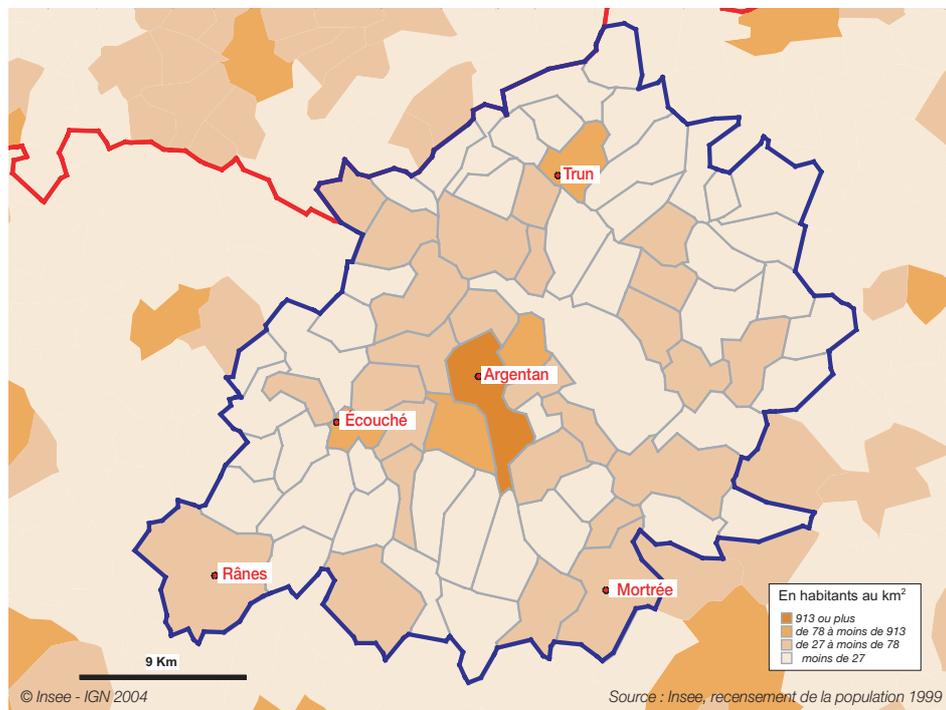
D'autre part, dans une situation de crise économique comme c'est le cas à Argentan aujourd'hui, elle fragilise la vitalité entière du bassin qui ne possède, avec Argentan, qu'un seul et unique moteur de croissance. Mais le futur axe routier (A88), dont l'achèvement est prévu à la fin 2008, pourrait contribuer à redistribuer davantage la population autour des villes de Mortrée et d'Écouché et rééquilibrer ainsi les activités économiques du bassin. Au nord du bassin, les cantons de Trun et d'Exmes souffrent de l'enclavement de leur territoire. De façon liée, le bassin argentanais se caractérise aussi par une présence importante de petites communes : plus de huit sur dix ont moins de 500 habitants.

Les communes les plus peuplées dans le bassin d'Argentan

Communes	Nombre d'habitants en 1999	% cumulé par rapport à la population du bassin
Argentan	16 596	43
Écouché	1 390	47
Trun	1 307	50
Mortrée	1 073	53
Rânes	964	56
Sarceaux	845	58
Urou-et-Crennes	662	60

Source : INSEE. Recensement de la population 1999.

La densité de population par commune en 1999



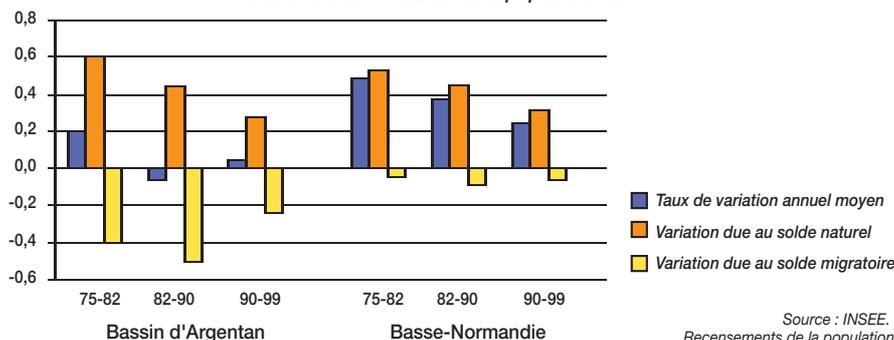
Un nombre stable d'habitants

Depuis vingt ans, la population du bassin d'Argentan est restée stable autour de 38 200 habitants, alors que dans le même temps la population bas-normande augmentait de 5 %. L'excédent des naissances sur les décès s'amenuise davantage chaque année dans le bassin, comme d'ailleurs en Basse-Normandie. Il est passé de + 200 par an entre 1975 et 1982 à + 100 par an entre 1990 et 1999. Il demeure néanmoins suffisant pour compenser l'effet négatif des migrations sur l'évolution démographique. Car outre la réduction du solde naturel, le bassin souffre d'un déficit migratoire persistant depuis un quart de siècle, même si celui-ci se réduit. Entre 1990 et 1999, les migrations ont coûté 90 habitants par an au bassin. Ce déficit était encore plus fort dans le passé, 190 départs de plus que d'arrivées chaque année au cours de la décennie quatre-vingt, et 140 entre 1975 et 1982.

Argentan subit l'exode, les campagnes le vieillissement

La stabilité démographique globale recouvre de profondes différences au sein du bassin. La commune d'Argentan a gagné près de 200 habitants au cours de la décennie quatre-vingt-dix, grâce à un fort excédent naturel. Il y a eu 1 000 naissances de plus que de décès, ce qui a permis de compenser le déficit migratoire de 800 personnes. Cet exode important représente presque 5 % de la population résidente de la commune. Initié au cours des années soixante-dix, il est toutefois deux fois moins important aujourd'hui qu'au cours des années quatre-vingt.

Les évolutions démographiques de la population du bassin d'Argentan et en Basse-Normandie
Taux de variation annuel de la population en %



Source : INSEE. Recensements de la population

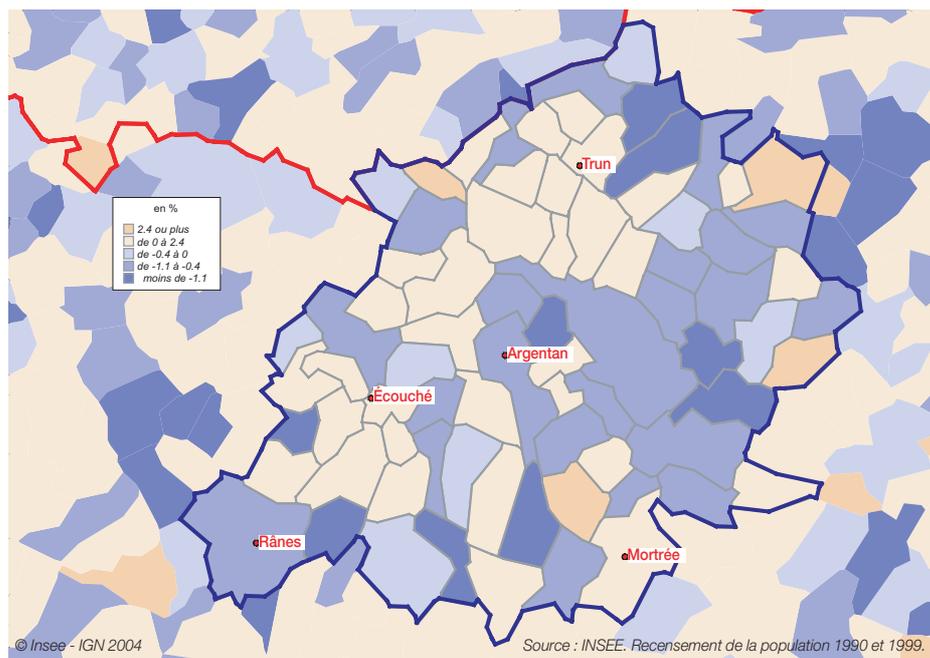
Les communes périurbaines ont aussi été affectées par ce déficit migratoire (190 départs non compensés entre 1990 et 1999), que le faible excédent naturel (+130 per-

sonnes) n'a pas totalement épongé. Les départs ont été particulièrement importants dans les cantons d'Argentan-Est et d'Exmes (un peu plus de 140 départs non compen-

sés pour chacun). Ce dernier canton perd d'ailleurs de la population depuis plusieurs décennies : il compte 2 780 habitants en 1999, contre 3 450 habitants en 1968.

Quant aux communes rurales, elles ont tendance à se dépeupler. Certes, elles parviennent à attirer plus de personnes qu'elles n'en perdent, avec 150 entrées de plus que de sorties. En particulier le nord du bassin dans le canton de Trun, et le flanc Nord-Ouest de la périphérie urbaine, ont montré une relative attractivité. Entre 1990 et 1999, ces cantons ont accueilli au total près de 280 personnes, ce qui représente approximativement 4 % de leur population résidente. Pour autant, cet excédent migratoire de l'espace à dominante rurale du bassin est gommé par le déficit naturel. Les campagnes autour d'Argentan ont une population plus âgée, et de fait, il y a plus de décès que de naissances (solde naturel de - 170 entre 1990 et 1999).

La variation annuelle de la population due au solde migratoire entre 1990 et 1999



Les évolutions démographiques par canton

Cantons	Population sans doubles comptes		Évolution annuelle 1990-1999 en %,		
	1999	1990	de la population	due au solde naturel	due au solde migratoire
Argentan (ville)	16 596	16 413	+0,12	+0,67	-0,55
Argentan-Est*	1 558	1 700	-0,96	+0,06	-1,02
Argentan-Ouest*	2 114	2 056	+0,31	0,00	+0,31
Écouché	5 740	5 816	-0,15	-0,14	0,00
Exmes	2 779	2 835	-0,22	+0,34	-0,56
Mortrée	4 026	3 985	+0,11	+0,14	-0,03
Trun	5 428	5 313	+0,24	-0,22	+0,46
Total	38 225	38 118	+0,04	+0,28	-0,24

*hors ville d'Argentan

Source : INSEE. Recensements de la population 1990 et 1999

Essentiellement des échanges avec la Basse-Normandie

Entre 1990 et 1999, l'origine et la destination des migrants sont surtout des territoires proches : les bas-normands représentent, aussi bien pour les entrées que les sorties du territoire, la moitié des migrants. Ces flux sont particulièrement déficitaires avec le département du Calvados (- 360) et le reste du département de l'Orne (- 280). Caen et Alençon sont d'ailleurs les communes qui exercent le plus fort pouvoir attractif sur les habitants du bassin.

Les soldes migratoires avec les autres régions françaises sont plutôt déficitaires. Le bassin a notamment perdu près de 300 habitants dans les flux avec les Pays de la Loire (-290), et surtout avec la Sarthe (-130) et la Mayenne (-100). Les habitants du bassin qui partent s'installer à Paris sont moins nombreux que les Parisiens qui viennent vivre dans le bassin. Les nouveaux arrivants franciliens s'installent à la campagne, en particulier dans les communes des cantons de Trun, d'Écouché et de Mortrée. Près de la moitié des habitants de l'Île-de-France qui viennent vivre au sein du bassin sont actifs et un quart seulement est à la retraite.

Les principaux flux migratoires entre le bassin d'Argentan et les régions entre 1990 et 1999

	Arrivées	Départs	Solde
Basse-Normandie	3 490	4 210	- 720
Île-de-France	1 320	940	+ 380
Pays de la Loire	460	760	- 300
Bretagne	320	410	- 90
Haute-Normandie	340	320	+ 20
Centre	150	280	- 130
PACA	90	160	- 70
Aquitaine	80	160	- 80
Rhône-Alpes	60	150	- 90
Picardie	110	90	+ 20
Autres régions	480	670	- 190
Ensemble	6 900	8 150	- 1 250

Source : INSEE. Recensement de la population 1999

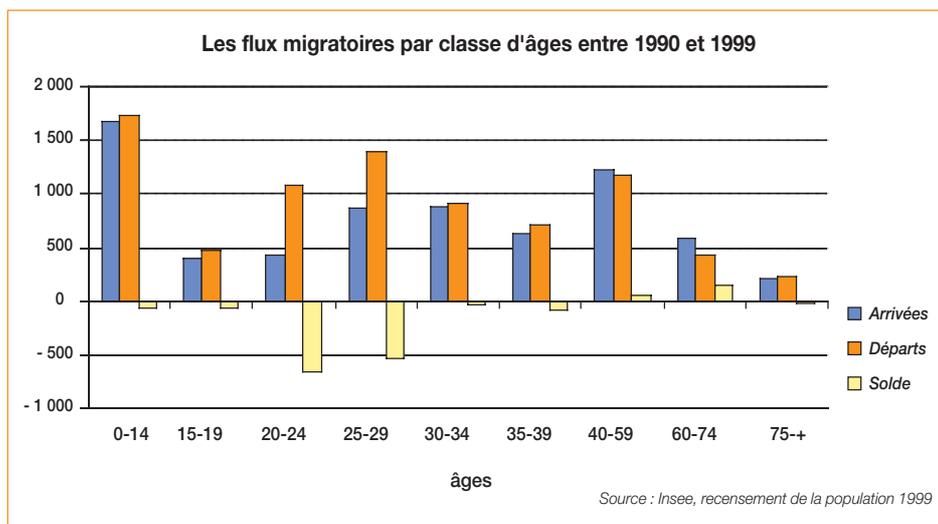
Départ de jeunes et vieillissement de la population

La population du bassin d'Argentan vieillit sous l'effet conjugué de l'exode des jeunes et des installations de retraités sur le territoire.

Non enrayerés, ces deux phénomènes laisseraient présager une accentuation du vieillissement. En effet, la baisse des naissances et la hausse des décès en découlant pourraient dégrader les mouvements naturels du bassin à l'horizon 2008. Les jeunes vivent plutôt dans la ville centre. Les familles, installées comme ailleurs en périphérie urbaine, sont souvent composées d'adultes proches de l'âge de la retraite.

Les résidents des campagnes sont de plus en plus âgés. Cependant, par une moindre présence des personnes âgées entre 40 et 50 ans, l'espace à dominante rurale devrait vieillir moins vite que l'espace urbain.

Un départ des jeunes qui accélère le vieillissement de la population



Entre 1990 et 1999, 8 150 personnes ont quitté le bassin d'Argentan tandis que 6 900 personnes s'y installaient. Ce déficit migratoire de 3 % de la population est en particulier provoqué par le départ important des jeunes qui quittent le bassin afin de poursuivre une formation ou rechercher un emploi en rapport avec leur qualification. Ainsi, entre 20 et 30 ans, les jeunes ont été deux fois plus nombreux à quitter le bassin dans les années quatre-vingt-dix (2500) qu'à venir y habiter (1300). La quasi-totalité de ce déficit concerne les diplômés du supérieur.

L'arrivée sur le territoire d'Argentan de 350 personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat est en effet loin de compenser le départ de 1 300 jeunes diplômés du supérieur.

De 30 ans jusqu'à la veille de la retraite, les arrivées et les départs des actifs et de leur famille s'équilibrent. Le départ d'un peu moins de 2 800 personnes âgées entre 30 et 60 ans a été compensé par l'installation de 2 730 personnes du même âge sur le territoire.

INDICATEURS

- ▷ Le départ des jeunes accélère le vieillissement :
 - flux migratoires 1990-1999 négatifs pour les 20-30 ans : **- 1 200 personnes**
- ▷ À l'horizon 2030 : **35 800 habitants**
 - comparé à 1999 : **- 2 400 personnes**
 - les plus de 75 ans : **x 2**
- ▷ L'espace rural abrite une population plus âgée :
 - les plus de 60 ans : **30%**

Après l'âge de soixante ans, les flux migratoires deviennent positifs. L'installation des retraités sur le territoire argentanais génère un gain de population de 140 personnes sur neuf ans.

L'exode des jeunes et l'arrivée des retraités accélèrent le vieillissement de la population du territoire d'Argentan. De 1975 à 1999 la part des moins de vingt ans est passée de 35 % à 25 %. A l'inverse les plus de soixante ans représentaient près de 23 % de la population à la fin des années quatre-vingt-dix contre seulement 17 % en 1975.

Un déclin démographique possible au moins jusqu'en 2030

Si les tendances démographiques observées entre 1990 et 1999 se maintiennent, la population du bassin pourrait connaître un léger repli démographique dans les prochaines années. Très faible au début (-400 personnes d'ici à 2015), la baisse s'accélérerait les années suivantes. En 2030, le bassin d'Argentan compterait alors 35 800 habitants, soit 2 400 de moins qu'à la fin de la décennie quatre-vingt-dix. Le déficit migratoire se contracterait lentement jusqu'en 2030, en lien avec des effectifs réduits de jeunes, mais resterait encore nettement négatif. Cependant la baisse rapide des naissances et la hausse des décès se conjugueraient aussi pour que le solde naturel se réduise jusqu'à devenir négatif vers 2007-2008. Cette dégra-

dation progressive pèserait ainsi de plus en plus sur la démographie du bassin, jusqu'à devenir la cause principale de la baisse de la population au-delà de 2015.

Le vieillissement de la population s'accroîtrait surtout après 2010. A cette date, les

personnes âgées de plus de 60 ans représenteraient 26 % de la population, 33 % dix ans plus tard et presque 40 % en 2030. Parallèlement, les plus jeunes et les personnes d'âge actif seraient de moins en moins nombreux.

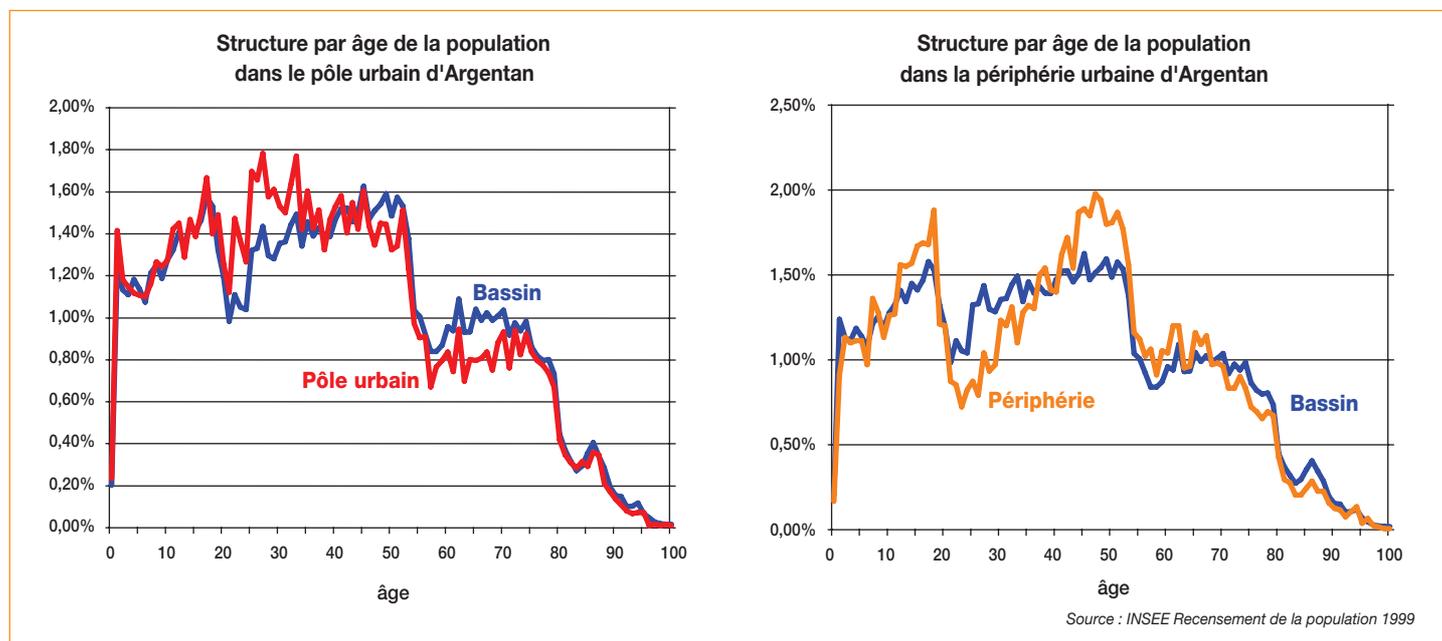
Projections du nombre d'habitants par tranche d'âge

	2000	2010	2020	2030
Moins de 25 ans	11 760	10 480	9 360	8 070
25 à 39 ans	7 900	6 770	5 950	5 080
40 à 59 ans	10 160	11 010	9 720	8 670
60 à 74 ans	5 560	5 940	8 070	7 870
75 ans et plus	2 900	3 930	4 190	6 080
Total	38 280	38 130	37 290	35 770

Source : Insee, Omphale

Le pôle urbain d'Argentan concentre les jeunes adultes

Les jeunes adultes âgés entre 20 et 29 ans se retrouvent plutôt au cœur de l'espace urbain. La moitié d'entre eux vit dans le pôle d'Argentan, qui concentre les emplois et services. Comme ailleurs, la périphérie abrite plutôt les familles d'actifs avec enfants. Pour beaucoup, les parents appartiennent à ces générations nombreuses nées à l'issue de la seconde guerre mondiale, et qui voient s'approcher l'âge de la retraite. Cette population va donc progressivement se transformer, avec des habitants retraités devenant majoritaires... A moins que cet espace ne parvienne à attirer de nouvelles familles d'actifs, notamment en développant l'offre de logements.



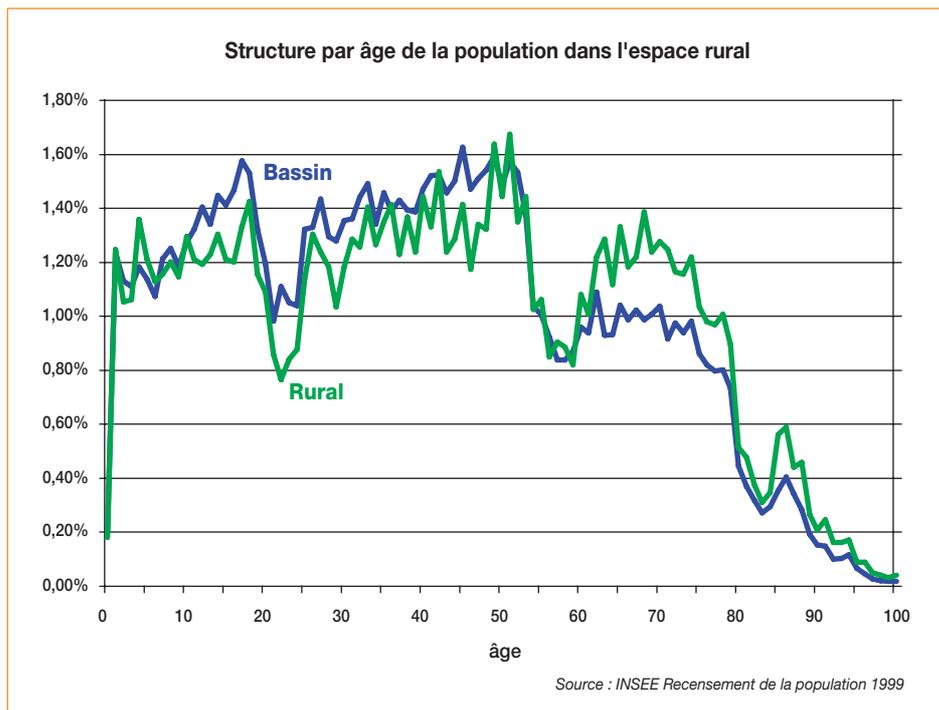
Jeunes et personnes âgées sur le territoire (en %)

	Pôle urbain		Périphérie urbaine		Rural		Bassin d'Argentan	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Moins de 20 ans	29,4	25,2	29,7	25,5	25,1	23,2	28,3	24,7
60 ans et plus	17,5	19,8	18,7	21,5	25,9	28,5	20,3	22,7
Rapport -20/+60 ans	1,7	1,3	1,6	1,2	1,0	0,8	1,4	1,1

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999

L'espace à dominante rurale plus âgé pourrait vieillir moins vite

Les campagnes du bassin d'Argentan abritent une population de plus en plus âgée, les plus de 60 ans représentant presque 29 % de la population en 1999 contre 26 % en 1990. Cette présence du troisième âge est un peu plus marquée qu'ailleurs. Cependant, ces espaces ruraux vieillissent moins vite que le pôle urbain et sa périphérie. Ils subiront en effet moins nettement le passage à l'âge de la retraite des baby-boomers, leur place dans la population résidente étant moins forte.



DÉFINITIONS

Aire urbaine

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Communes multipolarisées

Communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Couronne périurbaine

La couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Espace à dominante rurale

L'espace rural ou à dominante rurale regroupe les communes non prises en compte par le zonage en aires urbaines. Il comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Cet espace est très vaste, il représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes en France.

Mesure des migrations

Le mouvement naturel est donné par la différence entre le nombre de naissances et de décès. S'il est positif on parle d'« excédent naturel », s'il est négatif de « déficit naturel ». Si l'on a mesuré la population d'un territoire à deux instants donnés et si l'on a calculé le mouvement naturel, on peut alors en déduire le solde migratoire. Il suffit de faire la différence entre la variation de la population et le

mouvement naturel. Ce calcul est une première méthode pour connaître directement la résultante des mouvements d'entrées et sorties de population sur un territoire.

En résumé :

Population 1999 = Population 1990 + Mouvement naturel (Naissances - décès) + *Solde migratoire*

Pour le bassin d'Argentan, ce solde migratoire est négatif, égale à - 840.

Cependant une autre méthode permet de mesurer les migrations. Il s'agit d'exploiter les réponses à la question posée au moment du recensement de 1999 : « Où habitiez-vous le 1^{er} janvier 1990 ? » Cette méthode permet aussi d'avoir une mesure des *flux d'entrées et de sorties* de la population sur un territoire. Elle permet surtout de connaître l'origine et la destination des migrants selon leurs caractéristiques (âge, diplôme...). Mais son aspect déclaratif implique irrémédiablement une différence de résultat avec la première méthode. Elle délivre ainsi une différence entre le nombre d'entrées et de sorties entre 1990 et 1999 sur le bassin d'Argentan de - 1 250.

Pôle urbain

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Zonage en aires urbaines (ZAU)

Le zonage en aires urbaines décline le territoire en quatre catégories. La première représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Les trois autres constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

